

# L'AUBE DE LA CRÉATION

## MODALITÉS DE CANDIDATURES ET D'ACCUEIL

### CANDIDATURES

- Les candidatures sont à transmettre entre le 1er décembre 2022 et le 10 janvier 2023 inclus. L'ensemble des dossiers est examiné par un comité de sélection. Une réponse est donnée aux compagnies début mars 2023.
- La candidature se fait via un formulaire en ligne accompagné du dossier de création, d'une fiche technique et d'un budget de création. Les envois par courrier ou par mail ne sont pas autorisés.
- Pour les candidatures des compagnies internationales, le dossier peut être rédigé en anglais, espagnol ou français.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

- La proposition doit être une maquette d'un spectacle en cours de création. La date de sortie du spectacle terminé doit être entre 2024 et 2025.
- Ouverture à l'ensemble des genres artistiques.

### PRÉSENTATIONS

Les compagnies présentent leur maquette du jeudi 20 au dimanche 23 juillet 2023 (2 jours sur 4, 2 représentations maximum par jour).

### ACCUEIL

- Selon disponibilité et nécessité : un temps de travail sur le site de l'Abattoir ou dans une structure partenaire en amont sera étudié.
- Soutien technique pendant le festival : régisseur d'accueil + kit technique léger.
- Prise en charge des repas les jours de jeu.
- Prise en charge des hébergements J-1 et jours de jeu.
- Indemnisation des compagnies à hauteur de 1 800€ TTC.
- Organisation d'un temps de rencontre entre les professionnels présents à l'Aube de la création et les artistes participants.



Centre National des Arts de la Rue  
et de l'Espace Public

**RENSEIGNEMENTS : Alexandre SPATARO**  
aube@chalondanslarue.com

**Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public**  
52, quai St-Cosme - 71100 Chalons-sur-Saône  
www.chalondanslarue.com



@Chalondanslarue